

Ni seuls, ni mal accompagnés

Cette fois, on ne pourra pas dire que l'on a pas été prévenu (voir notre rubrique « *la météo sociale* » p 4) : la prochaine étape de la contre-réforme des retraites est déjà programmée. Pour nous ce n'est pas une surprise puisque depuis de nombreuses années, l'Union européenne, soutenue par la Confédération Européenne des Syndicats (CES), a décidé d'aller vers « *l'harmonisation sociale* ». Naturellement on peut continuer à espérer que celle-ci se fasse par le haut. Ce fol espoir pouvait peut-être se comprendre quand, rejetant la barbarie de la Seconde guerre mondiale, beaucoup rêvaient d'une Europe pacifique et sociale. Mais au-delà des querelles idéologiques, confrontés en permanence aux réalités quotidiennes, les syndicalistes sont bien obligés de constater que depuis plus de 20 ans, le progrès social est en marche arrière.

En France, nous avons certainement résisté un peu mieux qu'ailleurs. Certains aimeraient bien disposer d'un Tony Blair pour nous refiler d'un coup d'un seul, la retraite à 68 ans. Certes, en 1993 par surprise, et en 2003 grâce aux complicités de Chérèque et de Thibault, nous avons cédé du terrain. Mais M. Fillon a été contraint de composer, et il reste un sacré chemin à parcourir pour nous aligner sur les directives européennes. En d'autres termes, la résistance de la classe ouvrière a payé. Alors une nouvelle fois on tente de nous intoxiquer, on ressort la vieille technique pourtant éculée des sondages, et on oppose les salariés entre eux. Cette fois se sont les « *régimes spéciaux* » qui servent de bouc émissaire.

Tout cela est certes irritant, mais finalement dérisoire, tant il est vrai que le rapport de forces réel, c'est celui qui s'est exprimée en 2003 contre le plan Fillon/CFDT, en 2005 par la Victoire du NON au projet de réforme constitutionnelle de l'union européenne, et en 2006 par la victoire de la classe ouvrière et de la jeunesse contre le CPE.

Ceux qui demain seront chargés, en vertu du principe de subsidiarité, de faire appliquer ces contre-réformes n'ignorent pas cette réalité. Ils savent bien que leur tâche sera rude et que

quelques artifices médiatiques ne sauraient transformer la réalité.

C'est pourquoi, ils ont un besoin absolu d'essayer d'associer les confédérations syndicales à leurs funestes projets. Ainsi entend-t-on régulièrement que le « *Conseil d'Orientation des Retraites* » (où nous siégeons) préconiserait un jour la suppression des régimes spéciaux, un autre jour l'allongement de la durée de cotisation etc. Bien sûr nous savons que tout cela n'est que mensonge.

Mais ne soyons pas naïfs : ils utilisent déjà notre présence dans ce conseil pour nous compromettre. François Chérèque vient d'ailleurs de déclarer ce dimanche sur *France Inter* que le Conseil d'Orientation des Retraites est unanime pour poursuivre la contre-réforme. La CFDT qui a payé cher sa position en 2003 cherche à nous entraîner dans ses turpitudes. Nous ne sommes quand

**par Patrick Hébert
secrétaire général
de l'UD CGT-FO
de Loire-Atlantique**

même pas obligés de nous laisser faire. Le Conseil d'Orientation des Retraites est à l'évidence un instrument au service d'une politique que nous combattons.

Pour notre part nous restons fidèles à notre position. Oui 37,5 pour tous, public comme privé c'est possible. Oui revenir aux 10 meilleures années c'est possible. A notre demande le Conseil d'Orientation des Retraites avait chiffré le coût de nos revendications : 0,4% du Produit Intérieur Brut (PIB). Alors que les 40 entreprises du CAC40 viennent de réaliser 50 milliards d'euros de profit en 6 mois, à qui fera-t-on croire que c'est impossible ?

Mais pour obtenir satisfaction à nos revendications il faudra comme toujours « *faire jouer* » le rapport de force. En 2003 M. Fillon nous avait prévenus, il avait déclaré que seule une grève générale pouvait le faire reculer. Il en sera de même la prochaine fois.

Pour faire passer en douceur toutes ces contre-réformes, les gouvernements rêvent toujours

de nous associer à leur mise en œuvre.

Il nous faut malheureusement constater que ce processus, déjà abouti avec la CES, est maintenant en cours de développement au plan international.

La création à Vienne d'une nouvelle confédération (la CIS voir p 7) est, pour le moins, inquiétante. Par exemple, il est stipulé dans la déclaration de principe des statuts que « *la Confédération exprime son soutien indéfectible aux principes des Nations Unies, et à sa légitimité et son autorité unique* ». En clair cette nouvelle organisation se place sous « *l'autorité unique* » d'une organisation intergouvernementale. Concrètement cela signifie que si demain l'ONU déclare la guerre à l'Iran (comme ce fût le cas pour la première guerre d'Irak), le mouvement syndical devrait approuver... Nous sommes loin, très loin de l'indépendance syndicale et de la liberté.

La subordination de cette nouvelle confédération à l'ONU, comme celle de la CES à l'Union européenne, est une réalité. Pour autant de nombreuses confédérations dans le monde n'entendent pas devenir des domestiques de l'ONU.

En France certains voudraient bien rogner nos ailes et réaliser au plan national la même opération. Le gouvernement a confié la tâche à Messieurs Chertier et Haddas Lebel. Au passage, notons que l'un est membre du Conseil d'Orientation des Retraites et que l'autre le préside. C'est peut-être là qu'ils « *se font la main* ».

Sous couvert de « *dialogue social* » nous savons bien qu'ils veulent nous circonvenir. Ils voudraient bien une petite CIS ou CES à la française. Déjà une commission spéciale a été créée au sein du Conseil Economique et Social.

Le train est en gare, il va bientôt démarrer. Si nous voulons préserver notre indépendance, n'y montrons pas. « *Mieux vaut être seul que mal accompagné* » dit le proverbe. Cela bien sûr est vrai. Mais en l'occurrence nous ne sommes pas seuls : la classe ouvrière et la jeunesse ont, à plusieurs reprises avec nous, dit NON.

Vaches grasses, vaches maigres

C'est toujours au nom de la compétitivité, et par là de la préservation des emplois, que tous les gouvernements successifs, les organisations patronales et certaines organisations syndicales, prônent la modération salariale.

Ici on salue la « *responsabilité* » des partenaires sociaux qui savent ne pas se montrer trop gourmands au moment des négociations salariales dans les entreprises, là on invoque la rudesse de la compétition internationale pour justifier des vaches maigres, au nom de l'emploi.

La réalité, on le sait, est beaucoup plus cynique. Les cadres des grandes entreprises qui se goinfrent de « *stocop-cheunes* » ne sont que la partie émergée de l'iceberg.

Dans son bulletin n°152 du mois d'août 2006, la très sérieuse **Banque de France** publie une analyse de la situation internationale : pour faire court, les entreprises ne savent plus quoi faire de leur argent.

"En 2005, le secteur des entreprises du G7 (les 7 pays les plus riches de la planète, ndr) a été globalement prêteur net pour un montant total de 1 300 milliards de dollars vis à vis des autres secteurs de l'économie. Ce montant dépasse de loin le déficit courant des Etats-Unis. On devrait normalement s'attendre à ce que les entreprises soient, dans l'ensemble, emprunteuses nettes. De fait, tel a toujours été le cas jusqu'à présent.

A l'évidence, une partie de l'explication réside dans la très forte rentabilité affichée par la plupart des sociétés ces dernières années.

Mais que font les entreprises de ces profits ?

Premièrement, elles accumulent des liquidités considérables. Comme l'a souligné le FMI dans les dernières « *Perspectives de l'économie mondiale* », les sociétés dégagent actuellement des excédents de liquidités massifs.

Deuxièmement, elles redistribuent beaucoup d'argent aux actionnaires.

Troisièmement, les entreprises se sont engagées dans une activité intense de fusions et acquisitions, financées en partie par leur trésorerie, mais également par recours à l'emprunt. Ainsi, parallèlement à l'accumulation de liquidités et au rachat de leurs actions, elles ont commencé à accroître de nouveau leur niveau d'endettement."

Ce que n'explique pas le bulletin de la **Banque de France**, c'est d'où vient cette accumulation de bénéfices : du dumping social, des fusions/acquisitions accompagnées de licenciements massifs, de la modération salariale, de l'augmentation de la durée du temps de travail, etc., en un mot de l'abaissement du coût du travail au profit des actionnaires.

FO place la rentrée syndicale sous le signe de la revendication salariale. Qui peut nous donner tort ?